

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[138_Correspondance croisée entre François Guizot et son ami Sylvain Dumon : 1824-1870](#)[Item](#)[Paris, le 29 août 1850, Pierre-Sylvain Dumon à François Guizot](#)

Paris, le 29 août 1850, Pierre-Sylvain Dumon à François Guizot

Auteurs : Dumon, Pierre-Sylvain (1797-1870)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les mots clés

[Décès](#), [Famille royale \(France\)](#), [France \(1848-1852, 2e République\)](#), [Fusion monarchique](#), [Louis-Philippe 1er \(1773-1850\)](#), [Politique \(France\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1850-08-29

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote28, AN : 163 MI 42 AP 138 Papiers Guizot Bobine Opérateur 22

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Dumon, Pierre-Sylvain (1797-1870), Paris, le 29 août 1850, Pierre-Sylvain Dumon à François Guizot, 1850-08-29

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 30/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/5743>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationVal-Richer (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 11/12/2023 Dernière modification le 18/01/2024

Lyons, le 18/10

Mon cher ami, Je vous remercie de la communication de la lettre de Dumont. Je la mettrai ce soir à l'écritoire, qui arrive aujourd'hui.

J'ai eu des nouvelles de clausure par un billet de dernier par mon de l'abbé, qui est parti ce jour-là, après avoir pour huit ou dix jours pris de la famille royale. Le roi avait eu ce jour même un violent refroidissement qu'il avait fort bien surmonté. Il portait alors gauchement d'un cache-nez rouge, orné de perles d'un des Indes, dont il était couvert, lorsque la frison vint le saisir. Il se plaignait de froid qu'il faisait dans la chambre : la reine s'agrippait d'écroulement (tout est fermé) il fait abas de la loi se viflique point ; mais le lendemain à l'écrite de la de l'abbé, qui était parti de son lit, il lui dit à l'écrite, quand on meurt, on devient fou.

les dispositions du Roi sur la fusion
étaient telles que nous connaissions : une grande
aigreur sur les législateurs, une langue dédaigneuse
sur le comte de Chambord, mais aucune
expressement l'absence de toute restauration
et l'absence. Il a eu occasion de parler, avec une
complète indépendance, de la constitution du Prince
de Trinité à la présidence de la Chambre, qui était
mon maître, mais on dit pour avoir le mot
de lui, n'aurait également dit que cette
constitution devait être refusée.

Voilà des nouvelles, que j'ai sur trois
jours par hasard, et qui ont été, je crois, discutées
ou indirectement de M. Fleming qui est
allé à son charbon, deux ou trois jours avant
la mort du Roi pour les affaires de M. de
Duchêne d'Orléans. L'ayant vu, le duc
d'Orléans s'occupait par la cérémonie religieuse,
et n'y avait pu être appliqué : on eût dit même
de l'appliquer, lorsque le comte de Paris a pu
y aller avant sa mort. La bonne intelligence
s'est perdue grande à M. Fleming, et il paraît
que M. de P. d'Orléans ne tardera pas à quitter
Chambord et partira, au moins en France.

avec son beau-fils
probablement
fait venir.

Je me souviens
à M. de Paris de
pour savoir si
d'Orléans. A Paris
lui dire que le
Roi, ou le duc
fils ; mais il
en ce moment,
de ne pas faire

Long-temps
M. de Paris. On m'a
dit une lettre de
Salvandy était
par lui, par la
constitution la
devant par la

Je suis sûr

Je me souviens
certainement

avec son beau-frère. — A écrit une parole si
bravement que j'en suis sûr qu'il ne
s'en souvient.

Je voudrais écrire ce matin à la mère et
à M. le Duc de Nemours. J'ai attendu M. de
pour le faire, mais il s'en va à Madame la Duchesse
d'Orléans. C'est tout simple, si on avait à
lui dire que le ducument qu'on a en possession
Nol, on le transporterait d'instinct à son petit
fils; mais il faut dire de faire de nouveau
en ce moment, et il pourrait tomber par terre
de s'en pas faire. que faire, vous?

Savez-vous que Salvandy est allé à
Wiesbaden. on m'avait écrit, il y a quelques jours, avoir
une lettre de Bergey qui annonçait que
Salvandy était allé à Wiesbaden. Je regrette la circonstance
par lui, je la regrette aussi pour nous; nous
pourrions la fusion à Wiesbaden, mais nous ne
devons pas la pratiquer à Wiesbaden.

Je suis sûr que vous y êtes, et à toute disposition

Bien à vous,

Je me suis bien bien bien

adieu, adieu!